



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BULLETIN D'INFORMATIONS RECTORALES

ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

SOMMAIRE DU BIR N°2 DU 4 SEPTEMBRE 2023

ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE	2
CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX PRATIQUES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE– MISE EN OEUVRE DE LA VAEP POUR LA SESSION 2024 POUR LES ENSEIGNANTS DU PREMIER ET DU SECOND DEGRÉS.....	2
UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD - LYON 1.....	3
AVIS DE RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI SESSION 2023 D'UN TECHNICIEN DE RECHERCHE ET DE FORMATION.....	3

ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX PRATIQUES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE- MISE EN OEUVRE DE LA VAEP POUR LA SESSION 2024 POUR LES ENSEIGNANTS DU PREMIER ET DU SECOND DEGRÉS

BIR n°2 du 4 Septembre 2023

Réf : EAFC/EL/CC/2023

Le CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive) constitue une nouvelle certification unique et commune aux enseignants du 1^{er} et du 2nd degré avec l'école inclusive comme priorité réaffirmée.

Le CAPPEI a été créé par le décret n°2017-169 du 10 février 2017 abrogeant le CAPA-SH et le 2 CA-SH. Le décret n° 2020-1634 du 21 décembre 2020 apporte des modifications au texte de 2017.

Le nouveau décret ouvre, d'une part, **l'accès au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive par la voie de la validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP) sous conditions**, et, d'autre part, accorde de plein droit le bénéfice du CAPPEI aux titulaires du certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH).

Pour présenter le CAPPEI par la VAEP, les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- avoir au moins 5 années d'ancienneté d'exercice du métier d'enseignant
- avoir au moins 3 années d'exercice dans le domaine de l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Dans le 1^{er} degré, nous attirons l'attention des IEN CCPD des candidats potentiels exerçant en ULIS ou en RASED qui pourraient être éligibles à cette modalité de présentation du CAPPEI.

Dans le 2nd degré, les candidats potentiels peuvent exercer en ULIS et en EGPA.

Outre le public ciblé précédemment, les IEN ASH sauront également repérer les professeurs susceptibles d'être concernés, exerçant en unité d'enseignement des établissements et services médico-sociaux ou sanitaires ou en milieu pénitentiaire.

Recueil des candidatures :

Une **réunion de présentation de l'accès au CAPPEI par la VAEP est prévue le**

Mardi 19 Septembre de 17h à 19h par visioconférence.

Les candidats du 1^{er} et du 2nd degrés intéressés doivent se signaler en envoyant un courriel à l'école académique de la formation continue (eafc@ac-lyon.fr) **avant le 15 septembre 2023**

Un lien de connexion leur sera envoyé en retour.

UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD - LYON 1

AVIS DE RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI SESSION 2023 D'UN TECHNICIEN DE RECHERCHE ET DE FORMATION

BIR n°2 du 4 Septembre 2023

Réf. : UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1

Vous trouverez en annexe l'avis de recrutement par la voie contractuelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi, en application du décret 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique, au titre de la session 2023 pour le poste suivant :

1 poste de Technicien(ne) en chimie et sciences physiques Filière ITRF, Corps TECH, **BAP B**, Catégorie B

Voir annexe à la fin du BIR.